



CONCOURS RESTREINT DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DU CAMPUS TRÉFILIERE (2018-020)

N° de référence

2018-020

Description

Le présent avis d'appel à candidatures concerne un **concours restreint, au sens de l'article 8 de l'Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015** ainsi que des **articles 30 et 88 à 90 du décret 2016-360 du 25 mars 2016** relatif à un accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour la **restructuration du campus tréfilerie de l'Université Jean Monnet à Saint-Etienne.**

Cette mission est relative à des opérations de :

- maîtrise d'œuvre urbaine ;
- plan guide ;
- réhabilitation ;
- démolition ;
- construction neuve ;
- aménagement locaux ;
- aménagement espaces extérieurs.

Descriptif de la mission de maîtrise d'œuvre :

Cet accord-cadre de maîtrise d'œuvre pourra comporter l'ensemble des éléments de missions définis par les dispositions du décret du 29 novembre 1993 modifié :

- les études d'esquisse,
- les études d'avant-projet,
- les études de projet,
- l'assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux,
- la direction de l'exécution du contrat de travaux
- l'assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.
- l'examen de la conformité au projet des études d'exécution et leur visa lorsqu'elles ont été faites par un entrepreneur et les études d'exécution lorsqu'elles sont faites par le maître d'œuvre.

L'accord cadre pourra également comporter les missions complémentaires suivantes :

- mission de Coordination SSI (Système de Sécurité Incendie)
- mission synthèse
- BIM management

Une variante imposée est prévue.

**Dossier de
Consultation des
Entreprises**

Oui

Contenu du DCE

A ce stade de la procédure, le dossier de consultation propre à la phase candidature est composé des pièces suivantes :

- L'avis d'appel public à la concurrence
- Le présent règlement de concours (phase candidature) et ses annexes :

Annexe 1 : Formulaire de déclaration sur l'honneur attestant que le candidat individuel ou chaque membre en cas de groupement ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015,

Annexe 2 : tableau Excel (fiche synthétique de candidature.xlsx) à compléter par les candidats leur permettant de renseigner les données relatives à leurs capacités professionnelles, techniques, économiques et financières,
Annexe 3 : cadre de présentation des références architecturales,
Annexe 4 : Note de présentation du projet

Type procédure Concours restreint

Type prestation Services

Critères de choix Les critères de sélection des candidatures sont cités ci-après par ordre décroissant d'importance :

- capacités professionnelles évaluées au regard de la qualité et la pertinence des références et des **Curriculum Vitae** présentées par le candidat ou le groupement candidat compte tenu de la nature et de la complexité du projet,
- capacités techniques évaluées au regard des compétences proposées, de la pertinence du groupement proposé et des moyens en personnel du candidat ou du groupement candidat,
- capacités financières du candidat ou du groupement candidat.

DATES

Date de l'avis : 12 avril 2018

Date et heure limite de remise des offres : 23 mai 2018 à 14h00

Date prévisionnelle d'attribution : 15 février 2019

VISUALISER L'AVIS D'APPEL

[Avis d'appel](#) 

 [aperçu-3248470.pdf](#)

TÉLÉCHARGER LE DCE

[DCE](#) 

 [aperçu-3248470.pdf](#)

ATTRIBUTION